

L'environnement en Île-de-France

Mémento - actualisation partielle 2012

Mise à jour : janvier 2013

Les matériaux

Les gisements et les enjeux régionaux

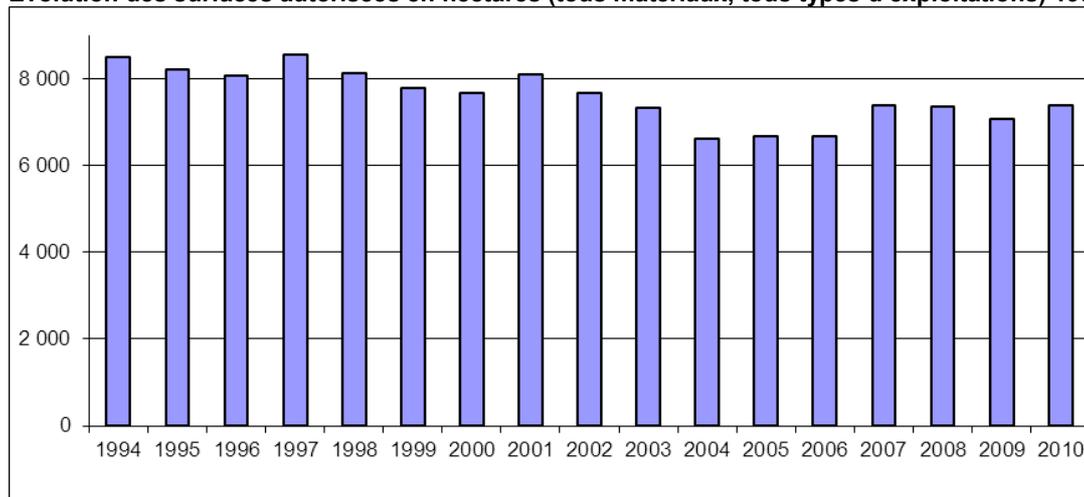
L'Île-de-France enregistre un déficit en granulats (matériaux à bétons et travaux publics), stabilisé aux environs de 45 %. Elle fait toujours largement appel à l'importation depuis les régions limitrophes (Haute-Normandie, Picardie, Centre, Nord...) ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'impacts sur l'environnement de ces régions ou de transport de ces matériaux pondéreux. Une charte régionale a été élaborée et signée le 11 février 2002 pour la gestion économe et rationnelle de ces matériaux. Elle vise notamment à favoriser l'emploi de granulats de recyclage (produits de démolition, mâchefers...) et les matériaux locaux. Le tonnage des produits recyclés a plus que doublé depuis dix ans et représente aujourd'hui, avec plus de 5 millions de tonnes, 17% de la consommation régionale.

L'une des difficultés en Île-de-France est de maintenir l'accessibilité aux gisements pour ne pas accroître la dépendance extérieure et les impacts sur les autres régions, entre l'urbanisation des terrains qui les gèle quasi-définitivement et les protections environnementales. Ainsi, il n'y a plus d'exploitations à Paris et quasiment plus dans la petite couronne, qui représentent pourtant environ 40% de la consommation régionale de granulats.

Les exploitations de matériaux de carrières

Au 31 décembre 2010, 107 sites d'extraction de matériaux de carrières étaient autorisés en Île-de-France, représentant une surface cumulée de 7 382 hectares, dont environ 1 523 hectares de carrières souterraines. Hormis le gypse encore exploité en Seine-Saint-Denis, l'activité extractive s'exerce aujourd'hui uniquement dans les départements de la grande couronne, l'épuisement des gisements et le développement des contraintes liées à l'urbanisation ayant conduit à la disparition des exploitations dans les départements de la petite couronne. 51 % des surfaces autorisées à ciel ouvert sont consacrées à l'exploitation des granulats alluvionnaires.

Evolution des surfaces autorisées en hectares (tous matériaux, tous types d'exploitations) 1994-2010



Sources : Driee, Unicem, IAU îdF



Cette fiche, accessible uniquement sur internet, constitue une actualisation du thème traité dans l'édition 2011, à partir des données disponibles en 2012. Pour avoir une information plus complète, se reporter à l'édition 2011. Une nouvelle version intégrale et imprimée du mémento sera disponible en 2014.



Nombre de sites et superficies des carrières autorisées au 31/12/2010

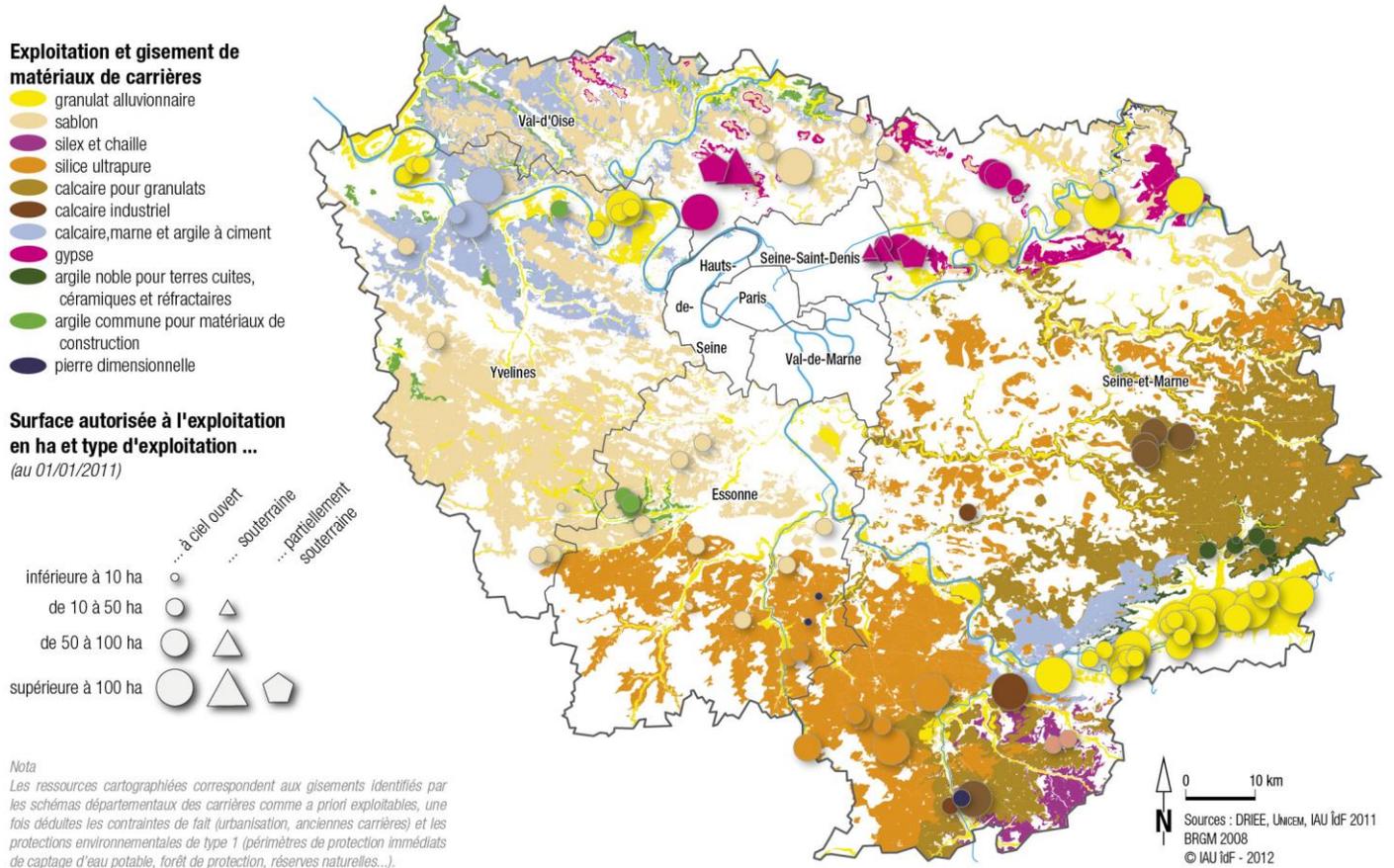
	Surfaces autorisées (ha) 2010	Nombre d'exploitations autorisées 2010
Granulats alluvionnaires	2984	39
Calcaires	642	9
Silex et chailles	88	2
Sablons	536	20
Total granulats	4250	70
Argiles	264	12
Calcaires, marnes et argiles à ciment	355	3
Gypse*	2015	12
Silice ultrapure/ grès	498	10
Total industriels	3132	37
Total	7382	107

Source: Fichier IAU îdF, Drieu, Unicem

* Les exploitations souterraines représentent 1523 ha, soit 75% de cette surface

A l'échelle régionale, les surfaces autorisées à l'exploitation des matériaux sont depuis 20 ans en diminution régulière. Entre 1990 et 2010, 5 384 hectares de carrières ont été autorisés alors que parallèlement 7 934 hectares ont été restitués après remise en état et réaménagement.

LES GISEMENTS ET EXPLOITATIONS DE MATÉRIAUX DE CARRIÈRES





Carrière de Balloy (77).

Crédit photo : M. Carles / IAU îdF



Carrière alluvionnaire de Triel-sur-Seine (78).

Crédit photo : M. Carles / IAU îdF

Les granulats

La production et la consommation de granulats

L'Île-de-France représente l'une des premières régions françaises consommatrices de granulats. De 1983 à 1990, cette consommation a connu une forte tendance à la hausse, passant de 26 Mt à 41 Mt. A partir de 1991, avec la réduction de l'activité de BTP, la tendance s'est inversée et la consommation a diminué. Celle-ci est ensuite repartie à la hausse entre 1998 et 2008 (de 25,1 Mt à 33,3 Mt). Les années 2009 et 2010 sont marquées par une inflexion de la consommation (30,0 et 27,6 Mt).

Globalement, les besoins en granulats peuvent être estimés à 30 Mt/an, dont 45 % à 48% pour les départements de Paris et de la petite couronne, faiblement producteurs (ils ne produisent presque exclusivement que des granulats recyclés).

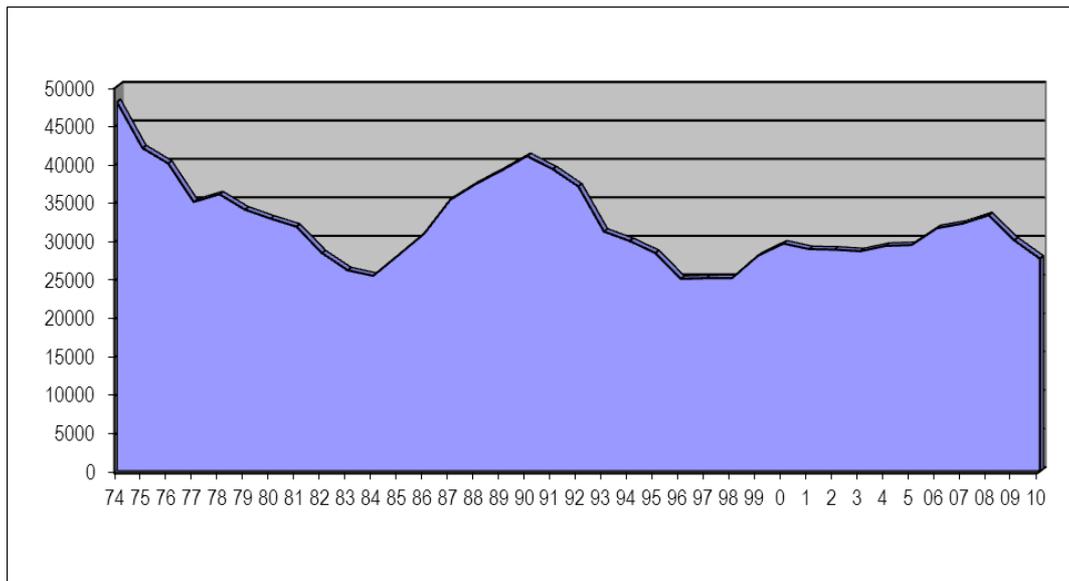
Pour répondre aux défis de la construction francilienne prévus par le projet de Sdrif ou annoncés dans le projet du Grand Paris (construction de 70 000 logements annuels d'ici à 2030), il serait nécessaire d'atteindre une production de granulats de 35 à 40 millions de tonnes. Cela implique de garantir un accès aux ressources locales pour ne pas accroître davantage la dépendance en matériaux de l'Île-de-France.

Production régionale de granulats (milliers de tonnes)

	2007	2008	2009
Granulats naturels			
Alluvionnaires	7 842	7 389	6 335
Sablons	3 084	2 706	1 800
Calcaires	1 710	1 714	1 466
Granulats recyclés			
Produits de démolition	4 120	4 150	4 000
MIOM	790	798	750
Enrobés	400	372	430
Total	17 946	17 129	14 781

Sources : Driee, UNICEM 2009

Evolution de la consommation francilienne de granulats 1974-2010

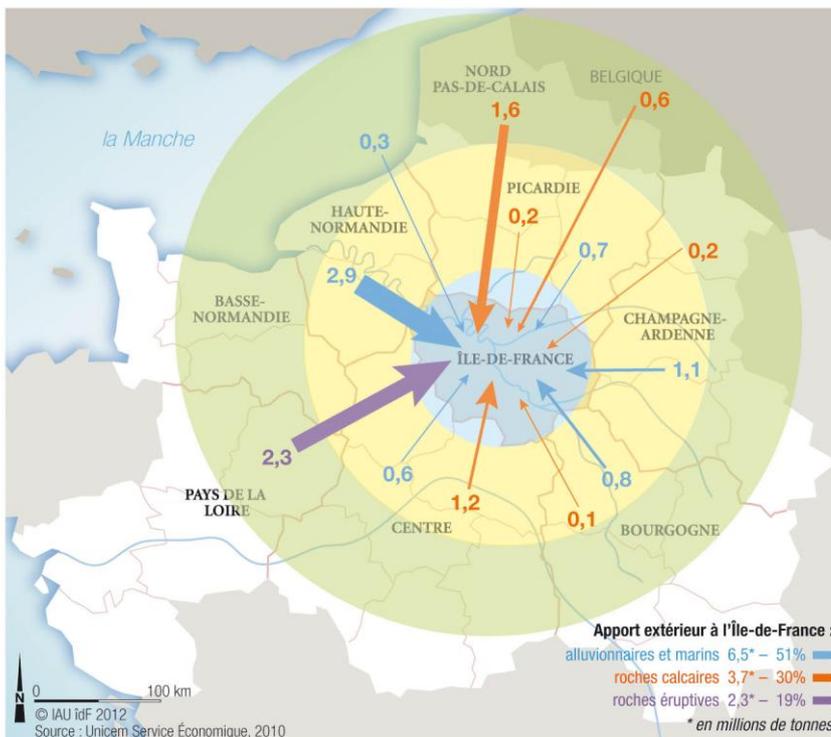


Source : Unicem 2010

Le degré d'indépendance régionale

L'Île-de-France souffre d'un fort déséquilibre entre la production et la consommation de granulats. En dépit d'une production importante, la région ne couvre pas, à partir de ses propres ressources, la totalité de ses besoins, constitués aujourd'hui à 42 % de matériaux d'origine alluvionnaire.

Les trois cercles d'approvisionnement de l'Île-de-France



Apport extérieur à l'Île-de-France :
 alluvionnaires et marins 6,5* - 51%
 roches calcaires 3,7* - 30%
 roches éruptives 2,3* - 19%
 * en millions de tonnes

Les trois cercles d'approvisionnement

- 1^{er} cercle : Région Île-de-France
- 2^e cercle : Haute-Normandie, Picardie, Champagne, Yonne, Centre
- 3^e cercle : Nord-Pas-de-Calais, Belgique, Champagne, Grand Ouest

Sur les 27,6 Mt consommés en 2010, 45% (12,4 Mt) sont importés. Sur les 10 dernières années, on constate que ce taux, de l'ordre de 40-45%, est constant et ce, malgré les fluctuations de la consommation.

Le recyclage et les matériaux de substitution

Les matériaux recyclés – produits de démolition, MIOM, recyclés d'enrobés - sont aujourd'hui utilisés exclusivement en technique routière.

Le niveau élevé de l'activité de démolition/construction, les coûts de mise en décharge... sont autant d'éléments favorables au développement de ces matériaux en Île-de-France et ce dans des conditions économiquement satisfaisantes. La production de granulats recyclés a fortement augmenté sur les vingt dernières années : elle est passée de 1 million de tonnes en 1988 à 5,1 millions de tonnes en 2010. L'Île-de-France contribue ainsi à environ un quart de la production nationale des matériaux recyclés, et se place comme la deuxième région productrice après le Nord Pas-de-Calais. Ils représentent 31% de la production régionale de granulats et participent à hauteur de 17% à la consommation régionale.

Les matériaux comptabilisés sont ceux qui sortent des plates-formes de recyclage. Les réutilisations de matériaux sur les chantiers ne sont ainsi pas prises en compte.

En 2009, les matériaux recyclés se décomposent en 77% de matériaux issus de la démolition, en 15% de mâchefers d'incinération d'ordures ménagères, et 8% de recyclés d'enrobés.

Le recours aux granulats et autres matériaux minéraux restera largement indispensable. Mais, dans les prochaines années, d'autres matériaux non minéraux, comme le bois ou les agro-matériaux, pour lesquels l'Île-de-France a un réel potentiel, pourront apporter un complément non négligeable. De plus, ces matériaux apportent un avantage en termes de stockage de carbone. Des filières technico-économiques commencent à se structurer (lin, chanvre, miscanthus).

Sources de la fiche

Driee, Unicem, IAU îdF

Pour en savoir plus

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

www.unicem.fr

www.iau-idf.fr/nos_publications/memento-environnement



*Le code QR ci-contre permet d'ouvrir la page consacrée à l'actualisation 2012 du mémento.
Prenez en photo ce code avec votre smartphone ou tablette depuis l'application Mobiletag*